

GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



Conseil municipal 14 avril 2017 Augmentation des indemnités des élus

Monsieur Briois,

La délibération que nous sommes amenés à voter sur l'augmentation des indemnités des élus n'est pas de votre fait.

Elle est la traduction de la mise en œuvre du PPCR, l'accord sur les Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations dans la fonction publique.

Après six années de gel du point d'indice des fonctionnaires, les négociations entamées avec le ministère de la fonction publique ont, enfin, abouti à un projet d'accord en 2015, qui a été rejeté par trois organisations syndicales majoritaires (la CGT, FO et Solidaires), et approuvé par les autres organisations syndicales représentées au conseil supérieur de la fonction publique.

Malgré ce vote négatif des syndicats majoritaires qui estimaient que les augmentations proposées étaient tardives et nettement insuffisantes, le gouvernement a tout de même fait passer ce texte qui est entré en application en 2016 pour une partie des fonctionnaires et en 2017 pour les autres.

La délibération que nous étudions ce matin en est donc la traduction mécanique.

Sur ma fiche de paie d'enseignant, j'ai par exemple gagné 13 euros de plus au mois de février.

L'augmentation de l'indice terminal de la grille indiciaire des fonctionnaires de 1015 à 1022 entraîne une augmentation sur les fiches de paie des agents et sur celles des élus.

Précisons que les seuls élus concernés sont les élus majoritaires. Pour mémoire, contrairement à ce qu'on lit parfois sur facebook, les élus d'opposition ne touchent aucune indemnité... Nous touchons zéro euro.

Il serait néanmoins possible, si vous le souhaitez, de faire comme nos collègues de Montigny-en-Gohelle qui ont tenu à ce que l'enveloppe globale des indemnités n'augmente pas et ont donc baissé le pourcentage de leurs indemnités pour prendre en compte l'augmentation du point d'indice. Je rejoins donc mon collègue Stéphane Filipovitch et je m'interroge sur la position qui est celle du Front national : est-ce que vous souhaitez

GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



Conseil municipal

14 avril 2017

Augmentation des indemnités des élus

augmenter mécaniquement vos indemnités ou est-ce que vous souhaitez, comme vous élus l'ont demandé à Montigny-en-Gohelle, baisser le pourcentage pour garder une enveloppe stable ?

David NOËL